

RECHERCHE

Provoquer l'accouchement peut bénéficier aux fœtus trop gros

Le déclenchement du travail en fin de grossesse, à 37 ou 38 semaines et pour des fœtus dont le poids excède la moyenne, permet d'éviter des traumatismes néonataux sans élever le risque de césarienne

Les fœtus dont le poids est supérieur à la moyenne (macrosomie) présentent un risque accru de traumatisme néonatal. Une étude parue le 8 avril dans la revue *The Lancet* montre que, dans ces cas, le déclenchement précoce du travail chez les femmes à 37-38 semaines de grossesse apporte des avantages notamment en termes de dystocie des épaules (difficulté d'engagement des épaules après l'expulsion de la tête).



Photo: DR

MOINS D'INTERVENTIONS

Les auteurs de l'article, dirigés par Michel Boulvain, professeur associé au Département de gynécologie et obstétrique (Faculté de médecine) et médecin adjoint aux Hôpitaux universitaires de Genève, ont également constaté que cette procédure n'augmente pas le risque de césarienne tout en diminuant celui d'interventions lors de l'accouchement.

La dystocie des épaules peut provoquer des fractures

de la clavicule, des blessures du plexus brachial ou encore des asphyxies. La césarienne représente certes une solution mais, sur le plan statistique, le nombre d'opérations nécessaires pour éviter une complication qui s'avérerait permanente est particulièrement élevé. Cette stratégie n'est donc recommandée que pour les cas les plus extrêmes, lorsque le poids estimé du bébé à la naissance dépasse les 4500 grammes.

L'autre option consiste à provoquer le travail avant la 39^e semaine. Le problème, selon les auteurs, c'est que, dans ce cas, on augmente les risques de césarienne et, plus généralement, ceux liés à la prématurité, à savoir une mortalité et morbidité accrue du nouveau-né.

De rares études antérieures ont même montré que le déclenchement du travail en cas de macrosomie n'augmente pas le risque de

césarienne mais n'apporte aucun bénéfice non plus en ce qui concerne la dystocie des épaules. Ces conclusions sont toutefois limitées, estime Michel Boulvain et ses collègues, en raison du petit nombre de femmes étudiées.

UNE IDÉE PLUS PRÉCISE

C'est pour se faire une idée plus précise sur la question que cette nouvelle étude a été lancée. Conduite dans 19 hôpitaux suisses, français et belges entre 2002 et 2010, elle porte sur 825 femmes en fin de grossesse et dont le fœtus présente un poids sensiblement supérieur à la moyenne. C'est-à-dire qu'il n'est pas encore suspecté de macrosomie mais que celle-ci est imminente.

Une moitié de ces femmes a subi un déclenchement du travail entre la 37^e et la 38^e semaine tandis que l'autre a été accompagnée jusqu'au début spontané de l'accouchement. Les bébés du premier groupe ont un poids

moyen à la naissance de 3,8 kilogrammes contre 4,1 pour ceux du second.

Les bénéfices mesurés par les cliniciens (moins de dystocies des épaules, dont une diminution des fractures de la clavicule, pas d'augmentation de césariennes, etc.) sont qualifiés de significatifs. Les complications néonatales se sont, elles, avérées équivalentes à l'exception des «jaunisses» du nourrisson, traitées par photothérapie, plus fréquentes chez les bébés dont la naissance a été déclenchée à 37-38 semaines.

Les auteurs de l'étude ainsi que celui d'un commentaire accompagnant l'article de *The Lancet* et rédigé par un chercheur de l'Université de Portland, insistent cependant sur le fait qu'il est nécessaire de discuter en profondeur avec les praticiens et les patientes des risques et avantages d'une telle pratique avant de changer les recommandations internationales en la matière. ■

Les liens subtils entre l'ADN et la santé

Des chercheurs ont analysé les variations existant entre individus dans les régions du génome qui régulent les gènes ainsi que le lien qu'ont ces différences avec l'apparition de maladies

Ce ne sont pas seulement les petites variations dans les gènes qui sont à l'origine des différences entre individus notamment en ce qui concerne la prédisposition à certaines maladies. La cause doit également être cherchée en amont, dans les régions du génome qui régulent l'expression de certains gènes, région qui sont appelées les eQTL, ou *expression quantitative trait locus*. Et c'est justement l'analyse des variations interindividuelles de ces séquences régulatrices et leurs effets dans différents

tissus du corps humain que des équipes de recherche internationales, codirigées par le professeur Emmanouil Dermitzakis, généticien à la Faculté de médecine de l'Université de Genève et à l'Institut suisse de bioinformatique, ont publié dans la revue *Science* du 8 mai.

Ce travail fait partie de la phase pilote du projet GTEx, (pour *Genotype-Tissue Expression*) qui, depuis 2010, vise à examiner un nombre important de tissus en parallèle pour dégager de nouvelles perspectives dans la compréhension de la biologie humaine.

1600 PRÉLÈVEMENTS

Pour la première fois, les chercheurs ont récolté et analysé plus de 1600 prélèvements effectués sur 175 personnes décédées. Les échantillons proviennent

de 30 types de tissus différents, essentiellement issus de l'adipose, de l'artère et du nerf du tibia, du cœur, des poumons, des muscles squelettiques, de la peau, de la thyroïde et du sang.

Les premières analyses mettent en lumière la manière dont les variations génomiques contrôlent l'activation et la désactivation des gènes de différents organes. Selon les auteurs, GTEx constitue une ressource essentielle pour comprendre le fonctionnement biologique des maladies et aura bon nombre d'applications pratiques, y compris dans le secteur pharmacologique. Les scientifiques qui étudient l'asthme ou le cancer du rein, par exemple, seront intéressés à comprendre comment les variations génétiques fonctionnent spécifiquement dans les poumons ou les reins. ■

En bref...

| GÉNÉTIQUE |

Une équipe internationale à laquelle ont participé des chercheurs du Département de médecine génétique et développement (Faculté de médecine) a publié le génome de deux espèces de bourdons dans la revue *Genome Biology* du 24 avril. Ce travail pourrait aider à mieux protéger ces insectes importants pour la pollinisation et menacés au même titre que l'abeille domestique.

<http://urlz.fr/1VMF>